

club CANIN SPORTIF MANOSQUIN

CHEMIN DES NAÏSSES
04100 MANOSQUE

Courriel: ccsm_04@free.fr - site: ccsm.04.free.fr

Président :

Patrice ROSELIER

257, Chemin St Jean

04130 VOLX

☎ : 06 88 20 73 51

Mai: ccsmanosquin@gmail.com

Canicross a Manosque le 19 avril 2015

Responsable de l'organisation : Muriel CRATTELET

☎ : 06 16 67 32 89

cracmunch@str.fr

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 8h00 remise des dossards et contrôle vétérinaire
- 8h30 départ cani VTT (départ toutes les 1')
- 9h30 départ du canicross
- 9h45 départ du canimarche
- Pause repas
- 13h15 Canicross poussins
- 13h45 canicross benjamins
- Canicross baby
- 14h30 remise des récompenses



1ER CANICROSS

DES COLLINES DU PAYS MANOSQUIN

DIMANCHE 19 AVRIL 2015



CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES DISCIPLINES

Pour passer une bonne journée:

Buvette et restauration rapide sur place

TARIFS ET DISTANCES

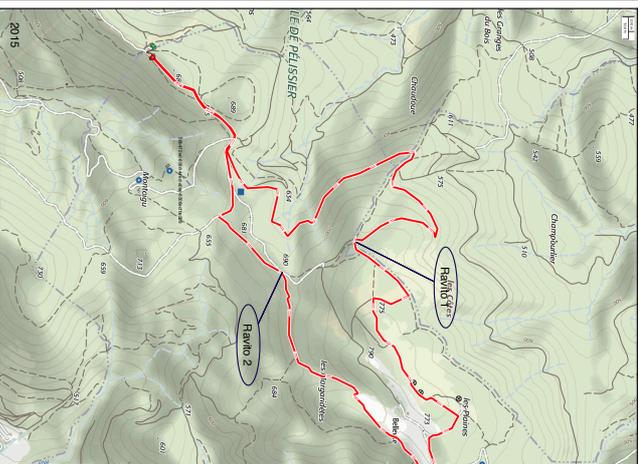
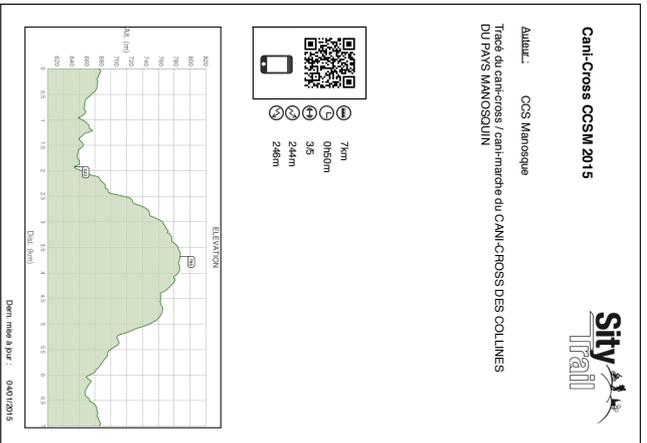
	Distances	Licenciés CNEAC et FSLC	Non licenciés licence a la journée	Année de naissance
Canicross adultes	8 kms		10€ + 2€	avant 1996
VTT adultes	5 kms		10€ + 2€	avant 1996
canicross juniors	8 kms	8 €	8€+2€	1997-2000
VTT juniors	5 kms	8 €	8€+2€	1997-2000
Benjamins	2,6 kms	5 €		2002- 1999
Poussins	0,800 km	5 €		2008-2003
Canimarche	8 kms	8 €	8€+2€	

QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER :

- le chien doit toujours être attaché (pas de collier étrangleur) le chien doit toujours courir devant le conducteur
- il est interdit de tirer ou de brutaliser le chien
- En caniVTT, gants et casque obligatoire
- Ne pas oublier de ramasser les oublis de nos tousous ! (à la demande, des sacs sont disponibles à l'accueil)

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés et non licenciés (licence journée) bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence de la C.N.E.A.C.

Les concurrents doivent être assurés personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien qu'ils ont sous leur garde, pendant toute la durée de la manifestation (responsabilité civile).



Cette manifestation se déroule à Manosque.

Pour y venir prendre la direction centre ville puis direction Dauphin forêt de Pelicier montez jusqu'au col de la mort d'Imbert puis a droite direction chemins de Bellevue quand vous quittez la partie goudronnée vous pouvez vous garer la ligne de départ est a 150 m. (**Coordonnée GPS du départ: 43°52'11" N - 5°47'35"E**)

CESSION DU DROIT A L'IMAGE

Par la signature du bulletin d'inscription chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous les supports y compris promotionnels et /ou publicitaires pour le durée la plus longue prévue par la loi.



FEUILLE D'INSCRIPTION - CROSS-CANIN de la SCC

Club Organisateur : **CCSM**
 Date de la course : **19 AVRIL 2015**
 Premier départ à :
 Distance adultes et juniors :
 Distance poussins :
 Date de clôture des inscriptions :

Régionale : **SCMDA**
 Lieu : **MANOSQU**
 Distance adultes et juniors :
 Distance benjamins :
 Directeur de course :

CONCURRENT licence ex : (CNEAC, FFST, autres) :

N° :

COUREUR MARCHEUR CANI-VTT

Nom, Prénom :
 Adresse :
 Ville :

Date de Naissance* : / /
 (* **OBLIGATOIRE**)

e-mail :
 N° téléphone :
 Club :
 Régionale :

**Coller la photocopie de la licence
 Ou remplir la partie ci-contre
 et joindre à l'engagement la demande de
 licence Journée.**

CHIEN (âge minimum de participation : 1 an à la date de la course ; 18 mois en Cani-VTT)

Nom : Race :
 Affixe :
 Date de naissance : N° identification :

Cocher votre catégorie ↓

Catégorie	Sexe		âge	
Senior	F	CFS	18 à 39 ans	<input type="checkbox"/>
	M	CHS	18 à 39 ans	<input type="checkbox"/>
Vétéran 1	F	CFV1	40 à 49 ans	<input type="checkbox"/>
	M	CHV1	40 à 49 ans	<input type="checkbox"/>
Vétéran 2	F	CFV2	50 à 99 ans	<input type="checkbox"/>
	M	CHV2	50 à 99 ans	<input type="checkbox"/>

↓

Catégorie			âge	
Poussin	Fille	CEF1	7 à 10 ans	<input type="checkbox"/>
	Garçon	CEG1	7 à 10 ans	<input type="checkbox"/>
Benjamin	Fille	CEF2	11 à 14 ans	<input type="checkbox"/>
	Garçon	CEG2	11 à 14 ans	<input type="checkbox"/>
Junior	Fille	CFJ	15 à 17 ans	<input type="checkbox"/>
	Garçon	CHJ	15 à 17 ans	<input type="checkbox"/>

En fonction du nombre de participants les catégories vétéran 1 et vétéran 2 pourront être fusionnées.
 Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un parent.
 Le concurrent s'engage à respecter le règlement en vigueur.

Joindre à la demande d'inscription :

- Un chèque de euros pour les adultes et juniors. **(- 14 ans : Engagements gratuit)**

La photocopie de la licence

- Un chèque de euros pour les marcheurs.

A l'ordre de : **CCSM**
 Envoyer à : **Mme CROTEAU 104 allée des chasseurs 04100 Manosque**

Signature du concurrent
 (signature d'un parent pour les mineurs)

Signature du Président



DEMANDE DE LICENCE POUR LA JOURNEE
DISCIPLINE CROSS-CANIN

(A joindre après la course aux documents à faire parvenir au secrétariat de la C.N.E.A.C.)

Prix de la licence journée : **2 €**

A compléter par le coureur (ou les parents du coureur pour les mineurs)

- cani-marche CROSS-CANIN CANI-VTT (joindre un certificat médical)
- LICENCE JOURNEE JUNIOR / ADULTE
- LICENCE JOURNEE ENFANT (gratuite jusqu'à 14 ans)
- LICENCE JOURNEE HANDI
(sur présentation d'une carte européenne de stationnement ou d'une carte d'invalidité)

CHIEN : Nom et affixe :

Race : Sexe : Date de naissance :

N° d'identification : N° L.O.F. :

CONDUCTEUR : Date de naissance :

Mr Mme Mlle Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél. :

e-mail :

Licence établie le : **19 avril 2015** lieu de la course: **MANOSQUE**

Organisée par le club : **Club canin sportif manosquin** Régionale : **SCMCA**

Nom, fonction et signature du responsable
qui délivre la licence :

Signature du demandeur ;ou pour un mineur signature des parents (avec la
mention manuscrite : (J'autorise mon enfant à participer à la course)